

La discipline progressive en un clin d'oeil

Phase 1
intervention école

Mise en place des attentes comportementales pour un climat positif

Exemples :

- Définition des attentes par le personnel
- Alignement des attentes du code de conduite avec celles de la salle de classe
- Intégration des attentes comportementales à l'enseignement du curriculum

Moyens en place favorisant la promotion d'un climat positif

Exemples :

- Code de conduite de l'école
- Programme de prévention de l'intimidation
- Soutien au comportement positif (SCP)
- Éducation à la citoyenneté
- Reconnaissance des attributs positifs

Attentes comportementales communiquées aux élèves et aux parents en début d'année scolaire

Mesures disciplinaires en cas de perturbation du climat positif

Exemples :

- Fournir un endroit à l'écart pour travailler en silence
- Avertissement verbal / contrat de conduite
- Séance de médiation de conflit / cercle de discussion
- Activité de réflexion comprenant un élément d'apprentissage
- Informer les parents par voie écrite ou verbale
- Remplir un rapport de discipline progressive

Mesures disciplinaires en cas de comportement inapproprié

Exemples :

- Rencontre de rappel sur les principes du code de conduite et des attentes comportementales
- Modification ou retrait de privilèges
- Retenue
- Retrait temporaire de la salle de classe (études indépendantes supervisées)
- Rencontre avec l'élève, les parents et un service d'appui scolaire ou communautaire

Mesures disciplinaire justifiant une suspension suite à une évaluation de facteurs atténuants

Exemples :

- Manquement chronique à ses responsabilités d'élève
- Menacer d'infliger des blessures graves
- Agression
- Possession d'alcool ou de drogues illicites
- Dire des grossièretés à une personne en situation d'autorité
- Acte de vandalisme causant des dommages aux biens scolaires
- Pratiquer l'intimidation ou l'harcèlement, peu importe le type

SUSPENSION

1 à 5 jours

Devoirs à domicile

6 à 10 jours

Composante scolaire

11 à 20 jours

Composante scolaire et non scolaire avec des mesures de soutien

Au palier élémentaire

L'élève participe à un programme d'enseignement à domicile d'un minimum de cinq heures par semaine et en cas d'une suspension supérieure à 10 jours, reçoit l'appui d'un intervenant clinique.

Aux paliers intermédiaire et secondaire

L'élève reçoit l'appui d'un enseignant à raison d'un minimum de cinq heures par semaine et, en cas d'une suspension supérieure à 10 jours, l'appui d'un intervenant clinique.

20 jours de suspension en attente d'un renvoi possible

- Enquête de la direction en considérant les facteurs atténuants et recommandation au Conseil
- Audience de renvoi et recommandation d'un programme de soutien
- Procédure d'appel

Phase 2
intervention équipe - école

Phase 3
intervention Conseil

Prévention

Comportement inapproprié
mineur
modéré
majeur

Suspension

Renvoi